Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

Numéro de la fiche de données de sécurité : 49PD20279-b
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / du mélange Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
Saint Gobain Weber GmbH
Schanzenstr. 84
D-40549 Düsseldorf
+49(0)211/91369-0
email: Produktsicherheit@sg-weber.de
1.4 Numéro d'appel d'urgence
Emergency medical information in case of poisoning:
Poison Information Centre Mainz - Tel.: +49 (0) 6131 19240 (advice in German or English)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.


GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.


GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger


GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
ciment Portland, gris

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 1)

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description :
Mortier prêt avec du ciment Portland
Mortier prêt à l'emploi avec ciment alumineux fondu.

Composants dangereux :		
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-20%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, gris Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2;H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 %	2-5%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17-xxxx	dioxyde de titane Carc. 2, H351	0,1-1%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5 Numéro index: 030-013-00-7 Reg.nr.: 01-2119463881-32-xxxx	oxyde de zinc Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,1-<0,25%

SVHC néant

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 2)

Indications complémentaires :
Le mélange présente une faible teneur en chromate conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 dans le délai de conservation du produit, de sorte que l'identification avec H317 ne s'applique pas, lorsque l'emballage n'a pas été ouvert entre-temps.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Eviter la formation de poussière
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter la formation de poussière.
En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.
Indications concernant le stockage commun :
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker		
Inhalatoire	Derived No Effect Level	2,5 mg/m³ (worker systemic long term value) 5 mg/m³ (worker systemic short term value)
CAS: 10034-76-1 calcium sulfate hemihydrate		
Oral	Derived No Effect Level	1,52 mg/kgxday (consumer long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	5,29 mg/m³ (consumer long term value) 21,17 mg/m³ (worker systemic long term value) 5.082 mg/m³ (worker systemic short term value)

No CAS Désignation de la substance % Type **Valeur Unité**	
CAS: 14808-60-7 sable de quartz	
VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m³ pour la fraction alvéolaire
CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane	
VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m³ C2
CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc	
VLEP	Valeur à long terme: 5* 10** mg/m³ *fumées **poussières

Remarques supplémentaires:
La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 4)

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Au travail, ne pas manger ni boire
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Protection respiratoire :
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Filtre respiratoire court terme :
Filtre P2.
Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq$ 0,4 mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Temps de pénétration : > 480 min
Valeur pour la perméabilité: taux $\leq$ 6
Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales.

Couleur :	selon spécifications du produit
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 5)

Limites inférieure et supérieure d'explosion	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair	non applicable
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH à 20 °C	>12,0 (DIN 19261) Dans l'eau
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non applicable.
dynamique :	Non applicable.
Solubilité	
l'eau à 20 °C:	1,5 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	Non applicable.
Masse volumique à 20 °C:	790 kg/m³
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules	Voir point 3.
9.2 Autres informations	Aucune.
Aspect:	
Forme :	poudre
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Minimum ignition energy	
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
EU-VOC (%)	0,0000 %
EU-VOC (g/L)	0,0000 g/l
Teneur en substances solides:	100,0 %
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 6)

Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
L'addition de poussière fine peut, en présence d'air, impliquer un risque de coup de poussière.
Réactions aux acides
Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 1318-02-1 Zeolite			
Oral	LD50	20.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rabbit)	

de la peau :
Provoque une irritation cutanée.
des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 7)

Sensibilisation :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation	
CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker	
LC50/96h	100 mg/l (Fish)
EC50/48h	5,4 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	3,6 mg/l (Algae)
CAS: 10034-76-1 calcium sulfate hemihydrate	
LC50/96h	>79 mg/l (Fish)
EC50/48h	>79 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>79 mg/l (Selenastrum capricornutum (Green algae))

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.
Remarque :
Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.
Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 8)

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker			
EC 50 (3h)	1.000 mg/l (Activated sludge)		
CAS: 10034-76-1 calcium sulfate hemihydrate			
EC 50 (3h)	>790 mg/l (Activated sludge)		

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.
Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets	
10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Produit de nettoyage recommandé :
Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage
Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 9)

14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Dans les conditions de conservation, l'agent réducteur utilisé maintient la teneur en chrome (VI) soluble inférieure à 2 ppm jusqu'à la date de péremption indiquée.
Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)
Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)
Regulation (EU) 2020/878 (amending REACH Annex II on the compilation of safety data sheets)

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 01.12.2020

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 10)

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Product safety department.
Contact : Produktsicherheit@sg-weber.de; tel. +49(0)2363/399-210
Numéro de la version précédente: 2
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

FR